



FFEC
Fédération Française
des Entreprises de Crèches



RÉFÉRENCE
PETITE
ENFANCE

Référence Petite Enfance, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 7 juillet 2025 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches a le plaisir d’annoncer son nouveau partenariat avec Référence Petite Enfance, société de conseil spécialisée dans le pilotage et la gestion de micro-crèches.

Les adhérents qui le souhaitent auront ainsi accès à un accompagnement concret et des outils pratiques pour améliorer la qualité d’accueil et la performance de leur structure.

Parce que la qualité n’a pas de prix mais a toujours un coût, les conseils de gestion visent à permettre l’augmentation des dépenses en matière de qualité d’accueil grâce à l’optimisation des recettes.

Référence Petite Enfance met ainsi son expertise au service des gestionnaires de crèches et de microcrèches : organisation du travail d’équipe, méthodes fiables pour une gestion optimale, préservation de l’équilibre de la structure au quotidien et anticipation des résultats financiers. L’objectif est d’accompagner les structures dans une démarche d’amélioration continue et durable au service de la qualité d’accueil des enfants et du bien-être au travail des professionnels.

Ce partenariat permet aux gestionnaires de crèches et de micro-crèches de bénéficier de tarifs préférentiels sur les accompagnements proposés par Référence Petite Enfance.

Référence Petite Enfance mettra à la disposition des adhérents FFEC des solutions clés en main pour mieux piloter leur crèche, prévoir le résultat financier et limiter la charge mentale du gestionnaire. L’objectif est d’accompagner les structures dans une démarche d’amélioration continue et durable.

A propos de Référence Petite Enfance :

Avec une expertise de 17 ans dans la gestion d’établissements d’accueil du jeune enfant, les fondatrices de Référence Petite Enfance — Amale Cosma et Aurélie Clément — ont su développer des méthodes de travail éprouvées sur le terrain.

- Amale Cosma a géré un réseau de crèches pendant 17 ans, perfectionnant des process de management et d’organisation au service de la qualité d’accueil.
- Aurélie Clément a développé un réseau de 10 micro-crèches, optimisant les aménagements des espaces et les process des inscriptions des familles et des entreprises.

Ensemble, elles accompagnent les gestionnaires qui souhaitent mettre en place des méthodes de travail simples et efficaces pour une gestion sereine et performante.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 1 000 entreprises adhérentes représentant 3 100 établissements, soit plus de 72 000 places de crèches en France et employant 29 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses membres¹ qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une Charte éthique rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »

¹ La FFEC rappelle que l'entreprise People & Baby n'est plus adhérente depuis 2011 de la FFEC et qu'elle est désormais membre de la Fédération du service aux particuliers ([FESP](#))